

On a faim de pouvoir d'achat !

Loi « Alimentation » : moins dans nos assiettes ou moins dans notre porte-monnaie. Quel choix ... !

Le 1^{er} février 2019, la loi « Alimentation » entre en vigueur. Ce texte voté à l'automne vise, à travers une nouvelle répartition des marges des distributeurs (Carrefour, Leclerc, Auchan et autres), à assurer une meilleure rémunération (paraît-il ...) aux producteurs français, notamment aux agriculteurs. Il interdit la vente à prix coûtant et relève de 10% le seuil de la vente à perte.

Résultat : dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février, les prix des produits des grandes marques de l'alimentation ont grimpé de 5 à 6%, voire plus.

Nutella, Chocapic, Coca-Cola, Danettes, beurre, thon en conserve, ... tout cela est désormais plus cher à compter du 1^{er} février. Et pour bien assommer le consommateur, le gouvernement va autoriser, au cours de ce mois, l'augmentation du prix de l'énergie (gaz et électricité).

En clair : tout augmente, sauf nos salaires !

Ces produits du quotidien vont coûter plus cher

Liste des principales hausses déjà programmées fournie par un grand distributeur qui souhaite rester anonyme.

Ancien prix		Nouveau prix et évolution			
Camembert, 20 %, Président, 250 g	1,39 €	1,51 € (+8,6%)	Pastis, Ricard, 45 %, 1 L	18,75 €	20,61 € (+8,9%)
Pot de Nutella, 750 g	4,05 €	4,39 € (+8,4%)	Chocapic, Nestlé, 430 g	2,15 €	2,35 € (+9,3%)
Petits pois-carottes, Cassegrain, 265 g	1,19 €	1,27 € (+6,7%)	Lait Guigoz, jus'à 1 an, 900 g	15,25 €	16,48 € (+8,1%)
ISIO 4, Lesieur 1 L	2,99 €	3,19 € (+6,7%)	Eau minérale, Evian, 1,5 L	0,49 €	0,52 € (+6,1%)
Pain au lait, x 20, Pasquier	2,29 €	2,42 € (+5,7%)	Danone nature, 125 g, lot de 12	2,65 €	2,81 € (+6,0%)
Café, Carte Noire, 250 g	3,19 €	3,33 € (+4,4%)	Coca-Cola, 1,25 L	1,39 €	1,46 € (+5,0%)
Crunch, Nestlé, lait riz, 100 g, lot de 2	1,59 €	1,64 € (+3,1%)	Danette au chocolat, 125 g, lot de 4	1,19 €	1,24 € (+4,2%)
Pur jus d'orange, Joker, 1 L	1,79 €	1,85 € (+3,4%)	Biscottes, Heudebert, 280 g	1,35 €	1,40 € (+3,7%)
Panzani, spaghetti plat 500 g	0,69 €	0,70 € (+1,4%)	Fromage Caprice des Dieux, 300 g	2,99 €	3,10 € (+3,7%)
Prince chocolat, LU, 300 g, lot de 2	2,22 €	2,28 € (+2,7%)	Eau pétillante, San Pellegrino, 1 L	0,60 €	0,61 € (+1,7%)
Dosettes café doux, Senseo 277 g	4,65 €	4,70 € (+1,1%)	Bledichef, filet de colin, riz 230 g	1,60 €	1,62 € (+1,3%)
Thon nature, Petit Navire, 93 g, lot de 2	3,35 €	3,37 € (+0,6%)	Beurre doux, Président, 250 g	1,95 €	1,96 € (+0,5%)

Total chariot (24 produits)
79,78 €
84,81 €
(+ 6,3 %)

Source : Le Parisien

Les promesses ne remplissent pas nos estomacs

Dans son discours du 10 décembre dernier, le Président des très riches déclarait mettre 11 milliards d'euros sur la table pour le pouvoir d'achat des personnes modestes.

Mais, nous, les modestes du Hilton Paris Opéra, on n'a rien vu, rien eu !!

Le Président annonçait aussi que, pour éviter que la grogne des ronds points ne gagne les entreprises, il demandait aux employeurs de verser à leurs salariés qui avaient touché moins de 3 Smic annuels en 2018 (53 944 euros), une prime d'Urgence sociale, défiscalisée et désocialisée, pouvant aller jusqu'à 1 000 euros.

Elle arrive quand cette prime au Hilton Paris Opéra ??

Tout va bien pour Hilton

Lors de la fête annuelle du personnel, la Direction de l'hôtel s'est félicitée de la bonne santé économique et financière de l'entreprise.

Elle avait raison : **les résultats**, à la clôture comptable de l'année 2018, communiqués aux représentants du personnel **sont bons** !

Alors ? On la reçoit quand notre part du gâteau ??

Il est temps de renverser la vapeur !

La direction avait jusqu'au 31 janvier pour décider, de façon unilatérale, du versement de la **prime d'Urgence sociale** (*) au personnel. Elle ne l'a pas fait !

Elle a jusqu'au 31 mars pour signer un accord collectif instaurant cette prime.

Nous demandons à la direction d'ouvrir immédiatement les négociations avec les organisations syndicales représentatives dans l'hôtel et, pour notre part, à La CGT HPE, **nous demandons que chacun des salariés du Hilton Paris Opéra reçoive une prime d'Urgence sociale de 800 euros.**

(*) Nous rappelons que cette prime ne saurait se substituer aux augmentations de salaires que nous réclamons dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires.

**Le 5 février, mettons la pression sur la direction pour qu'elle entende notre faim de pouvoir d'achat
Toutes et tous en grève à partir de midi !
Toutes et tous au départ de la manif interpro à 14h à Hôtel de Ville**